

L'hon. M. Sauv : Monsieur le pr sident, c' tait aussi,   l'ARDA, notre interpr tation de la loi. Le minist re de la Justice en a d cid  autrement, et nous nous sommes soumis   sa d cision. C'est pourquoi nous devons pr senter ce projet de loi aujourd'hui.

[Traduction]

M. Barnett:  tant donn  mes observations ant rieures, concernant le rapport entre les programmes de l'ARDA et le bill pr voyant le d veloppement de la p che commerciale, j'aimerais demander au ministre s'il envisage la possibilit  de mettre en  uvre certains projets avec les provinces auxquels le minist re des P cheries et l'ARDA pourraient participer conjointement et qui pourraient tenir compte du d veloppement de la p che commerciale et de certains autres aspects de l'am nagement rural. Le ministre envisage-t-il la possibilit  de ce genre de mise en valeur dans des provinces comme Terre-Neuve ou dans n'importe quelles autres, o  l'on pourrait faire valoir la n cessit  d'un projet de ce genre?

L'hon. M. Sauv : C'est tout   fait concevable.

M. Webb: J'ai pos  auparavant une question au ministre, disant que l'ARDA  tait cens e venir en aide   l'industrie ou   l'am nagement d'usines dans les r gions d sign es. Je n'ai pas r ussi   trouver nulle part dans la loi une mention   ce propos. Je voudrais donc demander au ministre si ces projets rel vent de l'ARDA?

L'hon. M. Sauv : Je regrette de n'avoir pas pu r pondre au d put  lorsqu'il a pos  sa question cet apr s-midi, mais elle a  t  d clar e irrecevable. La r ponse est oui, cette assistance est accord e en vertu des accords concernant la mise en valeur rurale conclus entre le gouvernement f d ral et les provinces. Il n'en est pas question dans la loi parce que cette question rel ve de l'entente conclue au sujet de ces projets dans certaines r gions et dans certaines conditions; cela devient tr s technique.

• (10.10 p.m.)

M. Grills: Puis-je poser une question? L'assistance pr vue par les nouveaux programmes s'applique-t-elle aux fabriques de fromage et   autres entreprises semblables?

L'hon. M. Sauv : J'h site   dire oui ou non. Cela d pend de quelle partie de l'entente elles rel vent et quelles en sont les conditions. Peut- tre pourrais-je  tudier cette question et y r pondre par  crit. Je ne voudrais pas m'engager ici avant de l' tudier plus   fond.

M. Grills: Je songeais au fusionnement d'anciennes fabriques de fromage en une seule. Cela serait-il possible?

[M. Gauthier.]

L'hon. M. Sauv : A mon avis, une telle mesure est d j  pr vue par un autre programme du minist re de l'Agriculture. Je ne saurais en donner l'assurance d finitive avant d'avoir pu  tudier ce cas particulier.

[Fran ais]

M. Latulippe: Monsieur le pr sident, je voudrais poser une question   l'honorable ministre sur le m me sujet.

Ce programme ARDA comprend-il  galement la construction d'abattoirs en diff rents endroits, en diff rents comt s?

L'hon. M. Sauv : C'est possible si cela se fait, par exemple, dans des r gions d sign es ou des r gions qu'on appelle, dans notre langage, r gions sp ciales d'am nagement rural.

[Traduction]

(L'article 1 est adopt .)

Sur l'annexe 2—

[Fran ais]

L'hon. M. Sauv : Monsieur le pr sident, le ministre des Travaux publics (M. McIlraith), appuy  par le ministre des Postes (M. C t ), va proposer l'amendement suivant:

[Traduction]

Que le bill C-152, loi pr voyant la remise en valeur et le d veloppement des r gions rurales du Canada, soit modifi  par la suppression de l'article 2, et par la substitution de ce qui suit:

«2. L'article 1^{er} de ladite loi est abrog  et remplac  par ce qui suit:

«1. La pr sente loi peut  tre cit e sous le titre: Loi sur l'am nagement rural (ARDA).»

M. Knowles: Monsieur le pr sident, j'invoque le R glement. Pourrait-on nous expliquer ce que nous faisons   cette heure de la nuit. Je n'ai aucune objection   si ger encore un peu, si nous arrivons au but, mais s'il y a encore une demi-douzaine de discours   venir, nous devrions nous arr ter.

M. Danforth: Monsieur le pr sident, je prends la parole sur l'amendement. Je pense que le gouvernement et l'opposition sont trop partag s quant au texte de l'article 2. J'ai moi-m me propos  un amendement   l'article au nom du parti que je repr sente.

Le ministre songerait peut- tre   incorporer dans son amendement l'id e que nous nous proposons de faire entrer dans le n tre, dont j'enverrai copie au ministre, s'il veut le lire.

Des voix: Lisez-le.

M. Danforth: Voici:

Que l'article 2 du bill n  C-152 soit modifi  par l'insertion,   la 11^e ligne, des mots: «l'am nagement agricole», imm diatement apr s le mot «sur».